



Wallonie



Service public
de Wallonie

Notice d'évaluation des incidences sur l'environnement Contenu minimum

Cadre 1 - Demandeur

Le logis Social de Liege SCRL

représentée par :

Nom : **Christiaens**

Prénom : **Stéphanie**

Qualité : **Directrice - gérante**

Domicile/siège social : **Rue des Alisiers, 12 4032 Chênée**

Numéro de téléphone : **04/344.89.11**

Numéro de télécopie : **Sans objet**

Date de la demande : **Décembre 2023**

Cadre 2 - Présentation du projet

Pour chacune des phases, décrire le projet selon les aménagements et constructions ou démolitions prévus en indiquant les principales caractéristiques de ceux-ci (superficie, dimensions, etc) :

Le projet consiste en la création de 24 logements dans les bâtiments existants du site Trou Louette

Mention des divers travaux s'y attachant (déboisement, excavation, remblayage, etc....) :

Des travaux d'excavation devront être effectués afin de réaliser les abords

Mention des modalités d'opération ou d'exploitation (procédés de fabrication, ateliers, stockage...):

Tous les travaux seront effectués sur place.

Autre caractéristique pertinente :

Sans objet

Joindre tous les documents permettant de mieux cerner les caractéristiques du projet (croquis, vue en coupe, etc).

Cadre 3 - Situation existante de droit en aménagement du territoire, urbanisme et patrimoine.

Indiquer en surimpression sur le plan de secteur la destination et/ou périmètre du terrain.

Indiquer la destination du terrain au schéma d'orientation local (SOL). **Sans objet**

Le terrain est-il situé :

* dans un permis d'urbanisation non périmé ? **OUI- NON**

* dans un périmètre de protection et/ou inscrit sur une liste de sauvegarde ? **OUI- NON**

* à proximité d'un bien immobilier classé¹, d'un site archéologique ? **OUI-~~NON~~-A proximité de deux sites classés : Le cimetière de Robermont et le site de la Chartreuse.**

* dans un périmètre de protection visé par la loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature, modifiée notamment par le décret du 6 décembre 2001 relatif aux réserves naturelles ou forestières, sites Natura 2000 ? **OUI- NON**

* à proximité d'un périmètre de protection visé par la loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature, modifiée notamment par le décret du 6 décembre 2001 relatif aux réserves naturelles ou forestières, sites Natura 2000 ? **OUI- NON**

Autre élément de sensibilité environnementale : **A proximité de plusieurs zones colorées sur la carte archéologique. A proximité et d'un aléa moyen d'inondation par débordement de cours d'eau et ruissellement et présence d'un aléa faible, moyen et élevé d'inondation par débordement de cours d'eau et par ruissellement. A proximité d'une zone de prévention ou de surveillance relative aux captages d'eaux potabilisables. A proximité d'une zone d'initiative privilégiée de type de 2 et 3. A proximité d'un périmètre de remembrement urbain (Quartier de Droixhe). A proximité d'un site à réaménager (Ancienne gare aux marchandises et terrain Electrabel). A proximité d'arbres et groupe d'arbres remarquables, noyer commun rue winston churchill, 326. A proximité d'un permis d'urbanisation et lotissements (62063-LTS-0018-00).**

Cadre 4 - Description du site avant la mise en œuvre du projet.

Relief du sol et pente du terrain naturel : **inférieure à 6%.**

Nature du sol : **Non cartographié**

Occupation du sol autre que les constructions existantes (friche, terrain vague, jardin, culture, prairie, forêt, lande, fagnes, zone humide...) : **Friche.**

Présence de nappes phréatiques, de points de captage : **Non.**

Direction et points de rejets d'eau dans le réseau hydrographique des eaux de ruissellement : **Les eaux usées sont dirigées vers les égouts. Les eaux pluviales sont infiltrées via des bassins d'infiltrations enterrés. Un plan détaillé est joint en annexe.**

Cours d'eau, étangs, sources, captages éventuels : **Présence d'un ancien cours d'eau en sous sol.**

Evaluation sommaire de la qualité biologique du site : **Aucune qualité biologique particulière.**

Evaluation sommaire de la qualité du site Natura 2000, des réserves naturelles ou forestières : **S/o.**

Raccordement à une voirie équipée (route, égout, eau, électricité, gaz naturel, ...) : **La voirie est équipée en eau, en électricité, en gaz, en égout et au réseau numérique.**

Présence d'un site classé ou situé sur une liste de sauvegarde ? **OUI- NON**

Présence d'un site archéologique ? **OUI- NON**

Présence d'un site Natura 2000, réserves naturelles ou réserves forestières ? **OUI- NON**

Autre élément de sensibilité environnementale : **A proximité de plusieurs zones colorées sur la carte archéologique. A proximité et d'un aléa moyen d'inondation par débordement de cours d'eau et ruissellement et présence d'un aléa faible, moyen et fort d'inondation par débordement de cours d'eau et ruissellement. A proximité d'une zone de prévention ou de surveillance relative aux captages d'eaux potabilisables. A proximité d'une zone d'initiative privilégiée de type de 2 et 3. A proximité d'un périmètre de remembrement urbain (Quartier de Droixhe). A proximité d'un site à réaménager (Ancienne gare aux marchandises et terrain Electrabel). A proximité d'arbres et groupe d'arbres remarquables, noyer commun rue winston churchill, 326. A proximité d'un permis d'urbanisation et lotissements (62063-LTS-0018-00).**

Cadre 5 - Effets du projet sur l'environnement.

- 1) Le projet donnera-t-il lieu à des rejets de gaz, de vapeur d'eau, de poussières ou d'aérosols ou des résidus ?**
 - dans l'atmosphère : ~~OUI~~ - **NON**
- 2) Le projet donnera-t-il lieu à des rejets liquides ?**
 - dans les eaux de surface : ~~OUI~~ - **NON**
 - dans les égouts : **OUI** - ~~NON~~
 - sur ou dans le sol : **OUI** - ~~NON~~
 - indiquez-en :
Les eaux pluviales récoltées en toiture seront infiltrées via une série de bassins d'infiltration présents au niveau des jardins particuliers
Les eaux pluviales récoltées en voirie seront infiltrées via une série de bassins d'infiltration présents au niveau des jardins particuliers
Les eaux usées seront rejetées vers les égouts
Un plan indiquant le(s) point(s) de déversement dans les égouts ou dans les cours d'eau doit être joint au dossier.
- 3) Le projet supposera-t-il des captages ?**
 - en eau de surface : ~~OUI~~ - **NON**
 - en eaux souterraines : ~~OUI~~ - **NON**
- 4) Description de la nature, de la quantité, du mode d'élimination et/ou de transport choisis pour les sous-produits et déchets produits par le projet envisagé : Sans objet.**
- 5) Le projet pourra-t-il provoquer des nuisances sonores pour le voisinage ? ~~OUI~~ - **NON****
 * de quel type :
 * de façon permanente ou épisodique :
- 6) Modes de transport prévus et les voies d'accès et de sortie :**
 * pour le transport de produits : **Via la voirie.**
 * pour le transport de personnes : **Via la voirie.**
 * localisation des zones de parking : **20 places de parkings sont prévues sur le site.**
 * localisation des pipelines, s'il y en a : **Sans objet.**
- 7) Le projet portera-t-il atteinte à l'esthétique générale du site ? ~~OUI~~ - **NON****
- 8) Le projet donnera-t-il lieu à des phénomènes d'érosion ? ~~OUI~~ - **NON****
- 9) Intégration au cadre bâti et non bâti : Le projet ne crée aucun risque de rupture avec le cadre bâti et non bâti existant. Il s'intègre dans des bâtiments déjà existants.**
- 10) Compatibilité du projet avec les voisinages (présence d'une école, d'un hôpital, d'un site Natura 2000, d'une réserve naturelle, d'une réserve forestière, etc) : Aucune incompatibilité n'est relevée.**
- 11) Risques d'autres nuisances éventuelles : Aucune autre nuisance n'est relevée.**
- 12) Modification sensible du relief du sol. **OUI** - ~~NON~~**
- 13) Boisement et/ou déboisement : ~~OUI~~ - **NON****
- 14) Nombre d'emplacements de parkings : 20 places de parking en extérieur.**
- 15) Impact sur la nature et la biodiversité : Aucun impact particulier n'est relevé.**
- 16) Construction ou aménagement de voirie : La voirie existante sera modifiée pour comprendre un zone de parking plus grande et un chemin cyclo-pédestre.**
- 17) Epuration individuelle : Aucune épuration individuelle n'est prévue. Néanmoins, les eaux pluviales seront infiltrées dans le sol via une série de noues.**
- 18) Impact sur les terres, le sol et le sous-sol : Aucun impact particulier n'est relevé.**

Cadre 6- Justification des choix et de l'efficacité des mesures palliatives ou protectrices éventuelles ou de l'absence de ces mesures.

Néant.

Cadre 7- Mesures prises en vue d'éviter ou de réduire les effets négatifs sur l'environnement

- les rejets dans l'atmosphère : **Sans objet.**
- les rejets dans les eaux : **Présence de bassins d'infiltration et de massif drainant.**
- les déchets de production : **Sans objet.**
- les odeurs : **Sans objet.**
- le bruit : **Sans objet.**
- la circulation : **Sans objet.**
- impact sur le patrimoine naturel : **Sans objet.**
- l'impact paysager : **Le bâtiment s'implante dans des bâtiments existants.**
- l'impact sur les terres, le sol et le sous-sol : **Sans objet.**

Cadre 8 - Esquisse des principales solutions de substitution qui ont été examinées par le demandeur et indication des principales raisons de son choix, eu égard aux effets sur l'environnement.

Sans objet

Cadre 9 – Résumé non technique des cadres 2 à 8

Sans objet

Cadre 10 - Date et signature du demandeur

Madame Stéphanie Christiaens
Le 06/12/2023